

■ **Certas S.A.**, succursale de Lausanne, centralisation et traitement de signaux, d'installations de sécurité ou de systèmes de régulation (FOSC du 21.09.2000, p. 6476). Siège principal : Zurich. La procuration collective à deux de Mock Jean-Claude n'est désormais plus limitée à la succursale. Procuration collective à deux, limitée à la succursale, est conférée à Maercier Pascal, de Penthérez, à Assens.
Journal no 217 du 09.01.2003
(00813614 / CH-550.0.088.734-0)